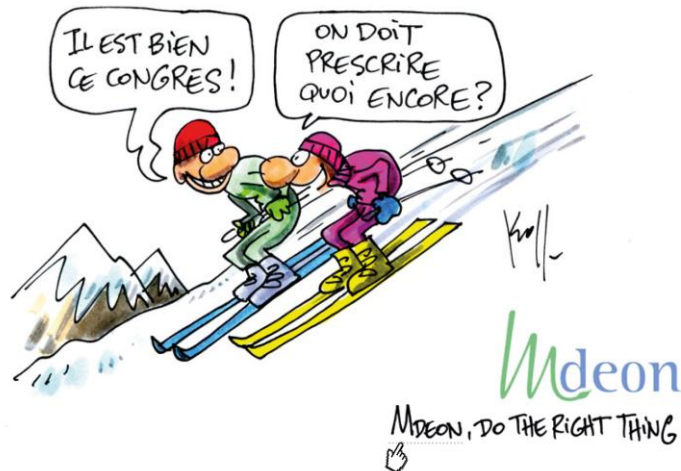




**MDEON, « DO THE RIGHT THING ! »**



C'est sur le ton de l'humour que Mdeon\* a décidé de communiquer en utilisant un clin d'œil: une carte postale qui caricature la situation qu'il convient précisément d'éviter, à savoir celle d'un professionnel de la santé influencé dans son comportement de travail par une prime ou avantage reçu(e) de l'industrie.

Cette illustration incite les professionnels de la santé à visiter le site internet de Mdeon pour découvrir plus avant les dispositions déontologiques qui régulent les interactions entre les professionnels de la santé et l'industrie.

« L'enquête que nous avons réalisée l'année passée auprès des professionnels de la santé a montré les nombreuses différences de perception qui persistent face à l'évolution des rapports entre les soignants et l'industrie du médicament ou des dispositifs médicaux », explique le Dr Thomas Orban, Président de Mdeon. « Quasi tous les médecins concernés par l'obligation de visa (manifestations scientifiques de plus d'un jour) connaissent Mdeon et savent qu'il convient d'obtenir un visa préalable. Il faut noter cependant des lacunes quand il s'agit de savoir ce qui nécessite un visa et à qui il doit s'adresser ».

La campagne s'étalera sur plusieurs semaines en novembre 2012, dans différents médias consultés par les professionnels de la santé.

Voici la page du site internet de Mdeon vers laquelle la carte postale pointera:  
<https://www.mdeon.be/index.php?id=68>.

Mdeon communique chaque année vers les professionnels de la santé, afin de les sensibiliser et de les informer au sujet des obligations et des bonnes pratiques en matière de déontologie.

\* Mdeon est une plateforme déontologique constituée de **19 associations** de médecins, pharmaciens, dentistes, vétérinaires, infirmiers, paramédicaux et de l'industrie (ABSyM, APB, BACHI, Cartel, Domus Medica, FBP, Febelgen, Formavet, GBS, IPSA, NVKVV, OPHACO, pharma.be, SSMG, SSPF, SVH, UNAMEC, UPV et le VBT) afin de créer un cadre de qualité concernant l'information et la promotion des médicaments et dispositifs médicaux. L'Agence Fédérale des Médicaments et Produits de Santé (AFMPS) effectue le contrôle du respect de l'obligation de visa, auprès des entreprises et des professionnels du secteur de la santé, qui sont coresponsables en matière de sponsoring.

**Pour plus d'informations**

Stéphanie Brillon - Directeur Mdeon  
Tél. 0479/725.257 - [sb@mdeon.be](mailto:sb@mdeon.be)